



# Communiqué de presse

Mende, le 29 janvier 2015

---

## Appel à projets « Plans de paysage » 2015

---

Le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie lance un appel à projets « Plan de paysage 2015 » pour mieux prendre en compte le paysage dans les politiques publiques d'aménagement durable du territoire.

L'aménagement du territoire passe aussi par une bonne gestion des paysages. En effet, les transformations des paysages sont principalement liées aux différentes politiques d'aménagement mises en oeuvre sur le territoire. Le plan de paysage est un outils de prise en compte du paysage, qu'il s'agisse de sa protection, sa gestion et de son aménagement dans les politiques sectorielles d'aménagement (urbanisme, transports, infrastructures, énergies renouvelables, agriculture) à l'échelle opérationnelle du paysage et du bassin de vie.

Cette démarche s'adresse donc aux collectivités locales et à leur groupements.

Les lauréats (25 pour 2015) recevront une dotation de 30 000 €, versées sur 2 ans, pour la mise en place d'un Pan de paysage.

Les candidatures sont à déposer, de manière dématérialisée, avant le 15 février 2015 auprès de la direction régionale de l'écologie, de l'aménagement et du logement (DREAL LR) à l'adresse suivante [muriel.saint-sardos@developpement-durable.gouv.fr](mailto:muriel.saint-sardos@developpement-durable.gouv.fr)